

Comité

Père Jacques de Jésus

« Au revoir les enfants »



70 ans après le 15 janvier 1944

Nous sommes encore dans la joie, l'étonnement et l'action de grâce par rapport au succès de la journée du 15 janvier dernier, au cours de laquelle nous avons commémoré le 70^e anniversaire de l'arrestation du Père Jacques. La décision de nous lancer dans cette célébration avait été finalement prise juste deux mois avant, ce qui nous laissait peu de temps pour la mise en œuvre...

Nous avons décidé de faire cette commémoration le jour même de l'anniversaire. Nous espérions la venue de cinquante à cent personnes, pour un mercredi de janvier...

Certes de multiples signes, dans les semaines et surtout les jours précédents, indiquaient qu'il y aurait plus de monde. Mais nous fûmes vraiment surpris par le nombre et la qualité des personnes qui sont venues à un moment ou à un autre de cette journée, avec une météo pourtant peu favorable.

Le matin, un groupe d'élèves du Collège de la Vallée, à Avon, est venu visiter les lieux. Il a été accueilli et guidé par Maryvonne Braunschweig, ancien professeur de cet établissement, historienne de la Résistance et de la Déportation à Avon et en Seine-et-Marne. Nous sommes reconnaissants pour sa contribution à la réussite de toute cette journée.

Lors de la messe, présidée par Mgr Jean-Yves Nahmias, Evêque de Meaux, la chapelle du couvent était déjà comble. Un bon nombre de personnes s'étaient inscrites au buffet, et la communauté des Frères Carmes d'Avon a été remarquable en relevant le défi qu'était l'accueil de tant de personnes (deux cents environ) dans des espaces trop restreints selon les normes actuelles.

Lors de la conférence du début d'après-midi, dans la chapelle, l'affluence a encore augmenté et beaucoup de personnes n'ont pu la suivre dans de bonnes conditions.

La commémoration officielle a ensuite commencé. Elle se fit dans deux lieux, devant la plaque souvenir du Père Jacques et des trois enfants et au cimetière conventuel, devant la tombe du Père Jacques. Dans les deux lieux, il y eut déploiement de dra-

peaux, dépôts de gerbes par Mme la Préfète et des associations d'anciens déportés. Devant la plaque commémorative, il y eut des allocutions sur l'histoire, des témoignages personnels, des paroles d'hommage. Au cimetière, la prière du Kaddish fut dite.

Nous pouvons estimer, entre deux cent cinquante et trois cents, le nombre total de personnes qui ont voulu se joindre à ce témoignage d'amitié et de reconnaissance pour le Père Jacques, les enfants et les autres déportés d'Avon, dont Paul Mathéry arrêté le même jour à la mairie d'Avon.

Parmi ces personnes, nous avons eu la joie d'accueillir, outre Monseigneur Nahmias déjà mentionné, la Préfète de Melun, la Sous-Préfète de Fontainebleau, des élus d'Avon et d'autres communes environnantes, un représentant de l'Ambassade d'Israël, une délégation de la communauté israélite de Fontainebleau, des membres de la famille du Père Jacques, beaucoup d'anciens élèves du Petit Collège, liste qui, bien sûr, n'est pas exhaustive...

Les médias n'étaient pas absents, des journalistes de la presse écrite locale, une équipe de la télévision régionale, France 3 Ile-de-France, un journaliste de KTO étaient présents pour rendre compte de l'événement.

La journée se terminait par la diffusion du film documentaire, *Les Enfants du Père Jacques*. Nous pensions qu'assez peu de personnes resteraient pour cela en une fin d'après-midi d'hiver, en fait la salle Père Jacques du Centre spirituel fut elle-aussi comble...

Voilà pourquoi ce numéro annuel de la *Lettre* du Comité Père Jacques est exceptionnel, ayant la forme d'un dossier spécial consacré à cet événement, avec une sélection de textes et photos.

Beaucoup parmi vous n'ont pu faire le déplacement, le mercredi 15 janvier. Nous espérons que ce numéro spécial vous donnera de goûter une part de la joie que nous avons vécue ce jour-là et nourrira la prière pour la béatification du Père Jacques.

Fr. Robert Arcas, ocd

Homélie

Frère Olivier-Marie Rousseau - Provincial

« *Au revoir les enfants, continuez sans moi.* »

C

ette parole du Père Jacques prononcée avant de franchir la porte par laquelle sa vie basculait dans un avenir totalement inconnu, résonne en nous, 70 ans après, avec toute sa force prophétique. Elle nous touche tandis que perdurent dans nos sociétés des formes de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie. Si nous sommes rassemblés en ce 70^{ème} anniversaire de son arrestation, ce n'est pas seulement pour faire mémoire de l'héroïsme d'un témoin, celui que l'État d'Israël a déclaré Juste parmi les Nations et dont la cause de canonisation est introduite à Rome. C'est d'abord pour nous laisser personnellement interpeller par cet « *Au revoir les enfants, continuez sans moi.* » Cette parole aurait été banale dans un autre contexte. Ce jour-là, elle appelait à un avenir de liberté et de responsabilité, cet avenir auquel le Père Jacques, éducateur, n'avait cessé de préparer ces jeunes. C'était une invitation au courage, mais aussi à la joie de vivre et d'assumer sa vie envers et contre tout. L'ouverture du cœur à un avenir libre et responsable est toujours d'une manière ou d'une autre une expérience de joie. Cela est déjà vrai du point de vue humain, mais cela l'est encore plus quand on s'ouvre dans la foi à l'avenir de Dieu.

Tel est bien le mystère de cette parole qui retentit, joyeuse en sa gravité, comme une victoire sur l'angoisse. Le Père Jacques s'y était préparé, conscient des risques qu'il avait pris en choisissant de défendre à main nue la dignité de l'être humain face à une idéologie destructrice de l'homme. C'était le fruit tout à la fois d'une longue fidélité à l'appel de Dieu et d'une expérience de communion à la vie du Christ. Semblable au Prophète Samuel dont nous avons entendu en première lecture le récit de la vocation, Jacques a en effet perçu très jeune un appel à être prêtre. Il a déployé une persévérance inflexible pour y répondre en dépit de multiples obstacles. Cette réponse a pris des visages divers : il fut prêtre,



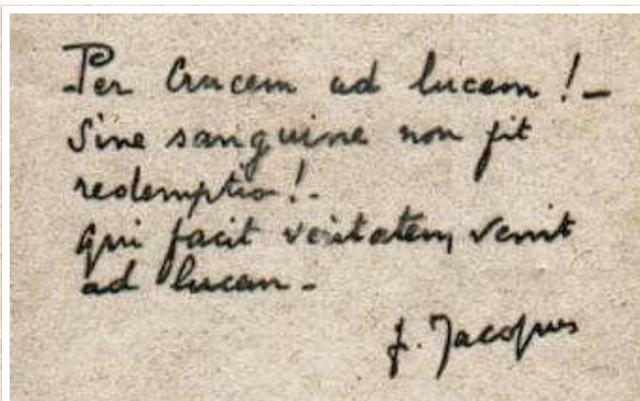
© Anne COLIN

éducateur, carme, homme de prière et d'action et cela jusque dans les camps nazis. Mais ce qui ressort le plus de la richesse de cet itinéraire, c'est une extraordinaire cohérence de vie liée à un sens aigu de la dignité humaine, de la justice et de la puissance de l'Évangile.

Cette fidélité à Dieu l'a conduit à une authentique expérience spirituelle jusqu'à parvenir à une radicale désappropriation de lui-même pour les autres. Certes, le Père Jacques avait une force de caractère hors du commun, mais face aux défis qu'il a relevés, cela n'aurait été que volontarisme s'il n'avait pas été porté par l'amour du Christ. L'Évangile de ce jour nous montre en effet dans le Christ la source d'un tel dynamisme. Jésus avance libre et seul au milieu de ses disciples qu'il conduit au-delà d'eux-mêmes, de leurs horizons, de leurs vues toutes humaines. Il est sans cesse attentif aux autres, relevant la belle-mère de Pierre alitée et fiévreuse et guérissant de nombreux malades. Il puise cette force dans l'amour de Dieu et s'échappe de nuit

pour prier son Père. Retrouvé par ses disciples, loin de revenir sur les lieux de ses premiers succès, il les entraîne ailleurs vers d'autres villages. Un tel dynamisme peut encore se comprendre quand tout va bien, mais Jésus saura rester debout pareillement jusque dans la solitude extrême de sa Passion, simplement parce que sa vie, il la reçoit d'un autre, dont il se sait aimé au point de lui donner le nom de Père. Il appelle ses disciples à le suivre dans son amour du Père et leur promet qu'il sera avec eux pour cela jusqu'à la fin du monde.

Fonder ainsi sa vie sur le Christ donne d'aller au-delà d'une générosité personnelle plus ou moins volontariste. La suite du Christ décentre en effet de soi-même et donne de vouloir par-dessus tout accomplir le commandement d'amour du Père. Cependant, un tel amour grandit dans la souffrance : « *Par la croix, vers la lumière...* » écrira le Père Jacques dans les camps de la mort, car la communion au Christ culmine dans l'expérience de la Croix. Dans cette lumière, il perçut le drame de l'histoire qui se vivait. Il a assumé en conscience l'exigence d'une défense de l'homme atteint dans sa dignité. Il a ainsi traversé et dépassé le lourd passé anti-juif de l'Église. Le dialogue judéo-chrétien est devenu pour nous une évidence, mais à l'époque du Père Jacques, on en était encore loin. Le Pape Jean-Paul II n'avait pas encore demandé pardon au nom



de l'Église pour des siècles d'enseignement du mépris à l'égard des Juifs. A ce titre aussi, le Père Jacques est un prophète, même si heureusement il ne fut pas le seul.

Le prophète manifeste par sa vie la volonté de Dieu pour toute personne humaine. Cette injonction « *continuez sans moi!* » révèle en effet la vocation présente au cœur de tout homme, cette vocation à être authentiquement humain et ainsi à vivre en enfant de Dieu. Les jeunes qui entendirent cette

parole pouvaient comprendre alors qu'ils n'avaient plus besoin du Père Jacques pour cela : l'Esprit de Dieu était en eux comme il est en toute personne de bonne volonté capable d'entendre en sa conscience l'exigence d'un amour sans frontière. Son geste d'adieu allait ainsi plus loin que son travail d'éducateur et de prêtre.

Non seulement, il montrait à ces jeunes que le courage d'être humain est possible, mais il nous le montre à nous, afin que nous soyons pour nous-mêmes et pour les autres garants de la dignité humaine.



© Anne COLIN

Que s'est-il passé il y a 70 ans ?

Frère Robert Arcas

Le Père Philippe écrit dans son livre, *Le Père Jacques, Martyr de la Charité*, 1947, p. 333 :

« La journée commençait dans le calme. Les classes suivaient leur train, avec le charme un peu monotone que confère l'habitude à tout ce qu'elle touche. (...) soudain, dans le couloir retentit un bruit de bottes. On entend les portes claquer, se fermer brusquement. Les Allemands sont là. »

Nous pourrions poursuivre la lecture de ces pages qui racontent la journée du 15 janvier au Petit Collège, mais nous y passerions le temps qui nous est imparti.

Lors de ce samedi 15 janvier 1944, les Allemands ont lancé une opération de police, en trois temps, à Avon et Fontainebleau.

Vers 9h30, c'est à la mairie d'Avon que l'opération commence. Paul Mathéry, le secrétaire de mairie, est à son bureau en train d'ouvrir son courrier lorsqu'un Allemand, probablement Korf, de la Gestapo de Melun, entre et lui dit « Je regrette, mais je viens vous arrêter. » (Maryvonne Braunschweig et Bernard Gidel, *Les déportés d'Avon*, p.34-35)

Entre 10h et 10h30, c'est au tour du Petit Collège, d'être encerclé par des soldats allemands, des agents de la Gestapo interviennent dans trois classes pour arrêter les trois élèves juifs. Dans l'une des trois classes, le Père Jacques est en train de donner un cours de français ; on lui demande de sortir pour l'arrêter dans le couloir.

Le Père Philippe écrit : « Une dénonciation circonstanciée avait révélé à la Gestapo les noms des enfants, le plan et l'horaire du collège. » (p. 333)

Les Allemands fouillent le Petit Collège, mais pas le couvent, à la recherche d'autres juifs.

En effet, Il y avait un autre juif au Petit Collège, ce jour-là, mais ils l'ignoraient probablement. Maurice Bas n'était pas élève, il travaillait dans l'établissement en rendant divers services, à la cuisine notamment. Il va sauver sa vie grâce à la complicité du Père André, le sous-directeur, de certains professeurs et élèves qui l'aident à se cacher puis à s'enfuir par le jardin du couvent. Maurice Bas est revenu, 42 ans après, sur les lieux et il se rappelait bien avoir entendu, depuis sa cachette, la terrible parole que Korf avait dite aux élèves rassemblés dans la cour : « Vous n'êtes pas camarade avec un nègre, vous n'êtes pas camarade avec un juif ».

Les Allemands procèdent alors à un appel général à l'aide du fichier des cartes d'alimentation.

Le Père Philippe écrit aux pp. 336-337 : « Pendant cet interminable appel descendant, encadrés d'Alle-



© Anne COLIN

mands, les trois petits Juifs, terrorisés, les yeux fixés à terre, une couverture sous le bras. Ils partent par la porte de la cour. A la sortie de la classe, ils avaient été maltraités et le petit Bonnet dut monter l'escalier en recevant des coups de pied. La vue de leurs trois camarades impressionne beaucoup les élèves. L'appel se poursuit. (...) Puis la porte s'ouvre et le Père Jacques apparaît, suivi de deux Allemands. (...) Il s'avance tranquillement, une valise à la main, son béret brun sur la tête et, avant de descendre les marches, s'arrête, regarde les enfants, souriant, radieux presque, et leur crie joyeusement :

- 'Au revoir, les enfants ! A bientôt !'
- 'Au revoir, mon Père', répondent d'un seul cri, élèves et professeurs et, spontanément, tous se mettent à applaudir frénétiquement.

Le chef de la Gestapo se retourne alors furieux et crie :

- 'Taisez-vous, taisez-vous, silence !'

Puis l'appel continue.

Vers 12h20, le chef de la Gestapo annonce que l'établissement est fermé et qu'il doit être vidé de tous ses occupants dès 3h de l'après-midi ! Ce qui provoque la stupeur générale.

Presque au même moment, vers 12h30, les Allemands arrêtent Lucien Weil à son domicile, et avec lui sont également arrêtées sa mère et sa sœur. Ils résidaient au 79 rue de France à Fontainebleau, l'appartement est pillé et saccagé.

Pour être complet, il faut ajouter que Charles Ziegler, interprète de la mairie, a été arrêté également, mais il fut relâché quelques jours plus tard, grâce à l'intervention du maire d'Avon, Rémy Dumoncel.

Parcourons rapidement la suite des événements. Les trois élèves et les Weil sont d'abord emprisonnés à Melun puis transférés ensemble à Drancy trois jours plus tard, le 18 janvier. Ce sont des gendarmes français qui les ont conduits à Drancy.

Le 3 février suivant, ils font partie du convoi 67 à destination d'Auschwitz. Ce convoi comprenait 1200 personnes environ. A l'arrivée, trois jours plus tard, le 6 février, la grande majorité de ces personnes est immédiatement dirigée vers les chambres à gaz (985 personnes), les trois élèves du Petit Collège et les Weil sont de ce nombre. C'était environ, trois semai-

nes après leur arrestation.

Le 15 janvier, le Père Jacques et Paul Mathéry sont emprisonnés à Fontainebleau. Paul Mathéry y a été torturé par Korf.

Ils y restent jusqu'au 5 mars.

Le lendemain 6 mars, ils sont transférés tous les deux avec une trentaine de détenus au camp de Royallieu, près de Compiègne.

Paul Mathéry sera ensuite déporté à Mauthausen puis à Melk, où il meurt le 2 août 1944. Mme Natta, sa fille, ici présente, donnera un témoignage tout à l'heure.

Le Père Jacques a connu un autre parcours, après la prison de Fontainebleau et le camp de Royallieu, il fut déporté d'abord dans un petit camp de transit à Neue Breme, près de Sarrebruck, puis en Autriche à Mauthausen-Gusen. Il eut la joie de voir la liberté triompher avant de mourir le 2 juin 1945 à Linz.

© Anne COLIN



Le Père Jacques et l'esprit de résistance

Lionel Godmet

Quelle que soit l'idéologie défendue, quelle que soit son combat politique, il est d'usage aujourd'hui de comparer sa cause à celle de la résistance.

« Indignez-vous » titrait le diplomate Stéphane Hessel, « Résistez par la quenelle » implore Dieudonné sur fond

de chant des partisans, « excellente année de Résistance 2014 » souhaitaient les opposants au mariage pour tous il y a quelques mois. Et enfin, en cette période de campagne électorale et quelles que soient leurs convictions politiques, nos élus usent et sans doute abusent de l'appel à l'esprit de résistance !

70 ans plus tard, les prétendants à l'héritage de la résistance sont donc nombreux. Aussi, par son attitude face au nazisme, le Père Jacques transmet pour l'homme d'aujourd'hui un exemple à suivre.

Dans quel type de résistance s'engage le Père Jacques ? Comme d'autres religieux, il s'engage dans ce que l'on appelle communément la « résistance spirituelle ». Elle se caractérise par la non violence, elle est fondée sur des convictions religieuses, elle est imprégnée bien entendu par sa propre personnalité.

Pour le Père Jacques il s'agit de défendre la dignité de l'Homme et de tout Homme créé à l'image de Dieu.

Fort de cette conception anthropologique, le père Jacques va mettre en pratique ces convictions.

Adapter pour le cinéma par Louis Malle, un ancien élève du Petit Collège, l'accueil de trois enfants juifs demeure le fait de résistance le plus illustre du Père Jacques.

D'autres faits, sans doute moins connus, sont à ajouter. Le Père Jacques permet à un professeur de confession israélite, sans emploi, d'enseigner au Petit Collège. Il cache des réfractaires au STO.

Autre fait, plus symbolique, mais néanmoins marquant pour les élèves : il les invite à soulever leur béret et saluer les juifs dans la rue pour « compenser cette ignominie qu'était le port de l'étoile jaune ».

Dans les camps, les exemples de son extraordinaire humanité sont nombreux. Parmi tant d'autres relevons qu'à Neue Breme, il nettoie l'infirmerie et soigne les malades ; à Gusen, il invite ses compagnons à partager leur nourriture avec les prisonniers les plus faibles.

Le Père Jacques résistant est bien un humaniste.

Prisonnier des geôles nazies, le Père Jacques n'en reste pas moins prêtre et Carme et s'efforce à poursuivre les obligations dues à son ministère.

Compiègne, Neue Breme, Gusen, de ces lieux d'errances, il en fait des paroisses clandestines où il célèbre l'eucharistie, confesse, catéchise et tant bien que mal tente de rester fidèle à l'oraison carmélitaine. Bref, le Père Jacques résistant est bien entendu un prêtre, un Carme.

Sans doute peut-on faire un lien entre l'esprit de résistance du Père Jacques et sa soif de culture.

Mobilisé en septembre 1939, prisonnier en juin 1940, le Père Jacques est libéré en novembre de la même année. De retour au Petit collège, les témoins de l'époque rapportent qu'en reprenant la direction du Petit Collège, le Père Jacques va proposer davantage de sorties à caractère culturel. Auteur de sa biographie, le Père Philippe de la Trinité évoque cette période en relevant que « *Le directeur d'avant 1939 aurait pu avoir pour slogan : « Confiance et liberté », mais celui d'après 1940 aurait préféré dire : « Culture*

et volonté », sans toutefois renier son passé. »

Les élèves vont au Théâtre à Paris assister à une pièce de Claudel, visitent des expositions d'art (peinture, sculpture). Le Père Jacques se passionne et tente de captiver ses élèves devant des œuvres que l'occupant catalogue d'« art dégénéré ».

Dans les camps aussi le Père Jacques promeut la culture. La volonté de museler les prisonniers s'atténue lorsque le Père Jacques organise des temps de discussion sur l'enseignement secondaire en France, sur Gide, ou par des lectures suivies d'échanges sur Rousseau ou Leibnitz.

A Gusen, il sympathise avec le poète Jean Cayrol qu'il encourage à poursuivre son œuvre littéraire.

Le Père Jacques, résistant, est toujours un enseignant, un éducateur en soif de culture.

Humaniste, prêtre, Carme, enseignant, éducateur, les traits que nous relevons dans l'attitude du Père Jacques durant la guerre ne diffèrent pas de ceux que nous pouvons relever avant 1939.

Le Père Jacques a durant cette période tragique la volonté et la capacité d'adapter sa vocation aux situations de l'époque.

Il écrivait d'ailleurs à un jeune : « Soyez vous-même, soyez ce que vous êtes ! » « Etre ce que l'on est, je ne connais pas de plus belle devise ». « Etre soi-même » face au nazisme fonde sans doute l'esprit de résistance du Père Jacques.

Cette devise, le Père Jacques a su l'appliquer à lui-même et son exemple nous encourage nous aussi vers cette fidélité. Une fidélité à la condition humaine, une fidélité baptismale, une fidélité à notre être tout entier.



© Anne COLIN

Commémoration officielle

Allocution de Maryvonne Braunschweig

Janvier 1944 : La Guerre, depuis plus d'un an, a changé de cours et les Allemands reculent au Sud et à l'Est de l'Europe. Au Sud..., les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord, en Sicile, dans le sud de la botte italienne ; la Corse a été libérée. À l'Est..., les Russes ont reconquis la plus grande partie de leur territoire. Les Allemands s'attendent à un débarquement anglo-américain à l'Ouest, et le redoutent. Les problèmes militaires devraient donc être prioritaires pour les Allemands. Et pourtant..., pour Himmler, Eichmann et les dignitaires nazis, la nécessité d'achever la destruction des Juifs d'Europe demeure la priorité. C'est pour cela qu'Aloïs Brunner, envoyé à Paris par Eichmann depuis quelques mois afin d'intensifier la chasse aux Juifs, les recherche par tous les moyens et dans les moindres recoins du territoire.

Et voilà Avon..., le 15 janvier 1944, il y a 70 ans.

Des soldats allemands investissent le Petit-Collège des Carmes. Ils arrêtent trois enfants juifs qui y étaient cachés, ainsi que le directeur, le Père Jacques. Louis Malle, élève de ce collège est témoin de cet événement qui devait le marquer profondément et lui inspirer 43 ans plus tard « Au revoir les enfants ».

Les trois adolescents juifs s'appellent Hans-Helmut Michel, 13 ans, Maurice Schlosser, 15 ans, et Jacques Halpern, 17 ans. Ils sont arrivés à Avon en mars 1943, après de nombreuses épreuves, pourchassés depuis des mois, voire des années.

La mère de Hans-Helmut Michel a été arrêtée par la police française lors de la rafle du Vél d'Hiv du 16 juillet 1942, puis déportée ; en décembre le beau-père est arrêté chez eux, par des collaborationnistes français, arrestation durant laquelle Hans-Helmut et sa sœur réussissent à s'enfuir par la porte de service. Ils se réfugient chez une amie qui prend contact avec le Père Devaux de la congrégation de Notre-Dame de Sion.

La mère de Maurice Schlosser a été arrêtée fin 1942, sans doute dans la rue, puis déportée ; ses grands-parents arrêtés à la même époque en Belgique ont été déportés ; seul son père aura la vie sauve grâce au Père Jacques qui, juste avant son arrestation, lui trouve un refuge comme ouvrier agricole dans la ferme familiale d'un de ses élèves originaire de la Côte d'Or. Pour l'histoire personnelle de Maurice Schlosser, on n'en sait guère plus. Jacques Halpern, à la veille de la rafle du Vél d'Hiv devient pensionnaire à l'ORT, une école professionnelle juive de la rue des Rosiers où les enfants sont en principe à l'abri d'une arrestation, ce qui ne va pas durer ; il est apprenti chapelier, le métier de son père. Ses parents ont-ils eu vent de la rafle en préparation et voulu lui trouver un refuge ? On ne sait.

Avec leur second fils, Claude, qui n'a pas encore 12 ans, ils sont arrêtés lors de la rafle du Vél d'Hiv, internés à Beaune-la-Rolande ; les parents sont déportés début août ; le jeune Claude, laissé seul trois semaines sans parents, comme 3000 autres enfants de 2 à 12 ans, est transféré à Drancy et déporté fin août 1942. Jacques reste à l'école de l'ORT du 7 juillet 1942 au 5 mars 1943, date à laquelle la direction de l'école le fait partir discrètement, après plusieurs arrestations d'adolescents dans ses locaux. Des responsables de l'école - nous le savons - aujourd'hui, sont en contact avec la congrégation de Notre-Dame de Sion.

Début mars 1943, le Père Jacques ramène de Paris ces trois enfants que lui confient les sœurs de Notre-Dame de Sion ou le Père Devaux. Arrivés à Avon, une nouvelle identité leur est donnée grâce au concours du maire, Rémy Dumoncel, du secrétaire de mairie, Paul Mathéry, du responsable du ravitaillement, Lucien Canus deviennent respectivement Jean Bonnet, Maurice Sabatier, Jacques Dupré.

Ce même 15 janvier 1944 : vers midi-midi et demi, rue de France à Fontainebleau, Lucien Weil, professeur de sciences naturelles au lycée de Fontainebleau, chassé de l'Éducation Nationale par le gouvernement de Vichy parce que juif, est arrêté chez lui avec sa famille, sa mère Irma, et sa sœur Fernande. Sans emploi, il venait ici donner quelques cours à la demande du Père Jacques ; tous les élèves de l'époque ont témoigné de sa présence, avec son étoile jaune.

Après trois jours au siège de la Gestapo à Melun, la famille Weil et les trois enfants juifs sont transférés par des gendarmes français au camp de Drancy, puis déportés à Auschwitz le 3 février 1944, dans un wagon à bestiaux, pour être assassinés à l'arrivée, le 6 février, dans une chambre à gaz. Leur « crime » ? Être nés juifs !

À travers leur histoire s'incarne le génocide de six millions de Juifs.

Ce même jour du 15 janvier, Maurice Bas, autre jeune juif de 19 ans, employé dans ce collège sous une fausse identité, réussit à se cacher puis à s'échapper par le jardin. Son fils Xavier, né plus tard après la guerre, est ici la preuve vivante de la survie de son père.

Le 15 janvier 1944 : le secrétaire de mairie d'Avon, Paul Mathéry et le Père Jacques, directeur du collège des Carmes, sont également arrêtés, incarcérés à la prison de Fontainebleau puis, début mars, transférés dans le camp d'internement de Compiègne, enfin déportés dans le camp de Mauthausen d'où ils ne sont pas revenus. Ils étaient membres d'un réseau de résistance, le réseau Vélites-Thermopyles, comme aussi Lucien Weil ; ils ont par ailleurs aidé des Juifs

pourchassés. Pour cela, ils ont été reconnus Justes des Nations. En février et en mai 1944, d'autres arrestations allaient suivre dans la municipalité d'Avon dont celle du maire, Rémy Dumoncel, lui aussi reconnu Juste des Nations. Leur « crime » ? Avoir résisté à la barbarie, être restés des hommes.

Le 15 janvier 2014 est une journée d'histoire et de mémoire pour les Avonnais.

L'association des « Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation » a souhaité qu'une commémoration ait lieu pour le 70^{ème} anniversaire de cet événement, emblématique à la fois de l'inhumanité absolue de l'idéologie nazie, raciste et antisémite, et de l'humanité absolue de personnes qui risquent leur vie pour tenter d'en sauver d'autres. L'émotion qui peut nous étreindre en étant présents ici en ce

jour ne serait qu'une réaction éphémère si on en restait là, mais elle peut favoriser la volonté d'en savoir plus et devenir féconde, en conduisant à la réflexion. Il existe des faits dont on peut tirer des enseignements. Et cet événement est exemplaire : on y côtoie le pire et le plus admirable dans les comportements humains, et chacun d'entre nous est libre de choisir entre ce qui est juste et ce qui est ignoble.

Le génocide des juifs, appelé aussi Shoah, aboutissement d'une idéologie qui avait décidé qui avait ou non le droit de vivre, et avait mis au point toute une organisation perfectionnée pour y parvenir, n'est pas une question qui concerne seulement les juifs, mais l'humanité toute entière. Avoir fait le choix de s'y opposer, au risque de sa propre vie est une leçon qui redonne confiance dans la nature humaine.

Témoignage de Marie-Thérèse Natta Mathéry

Le samedi 15 janvier 1944 restera à tout jamais gravé dans ma mémoire. Je rentre de l'école élémentaire qui jouxte la mairie, je passe devant le bureau des secrétaires, qui, en me voyant, fondent en larmes. Cela me semble très étrange. Je monte rapidement l'escalier qui mène à notre appartement de fonction, j'y trouve ma mère, en larmes, elle aussi. Entre deux sanglots, elle m'explique que Korf, l'officier de la Gestapo, a arrêté mon père après avoir fouillé de fond en comble l'appartement et les bureaux de la Mairie. Il l'a ensuite conduit à la prison de Fontainebleau. Une heure plus tard, le Père Jacques est arrêté avec les trois enfants juifs cachés au Petit Collège. J'ai onze ans et tout cela me dépasse : l'arrestation, la Gestapo, la brutalité de Korf, la prison, mon père absent.

Pendant deux mois le Père Jacques, Monsieur Canus et mon père sont incarcérés à la prison de Fontainebleau. Les gardiens autrichiens sont bienveillants. Ils nous accordent un droit de visite tous les dimanches. Franchir les murs de la prison m'impressionne mais je suis très heureuse de voir mon père souriant nous raconter ses longues promenades avec ses amis avonnais. Il a cependant été torturé par Korf pour avoir refusé de répondre à un interrogatoire en allemand devant monsieur Canus qui ne comprend pas cette langue. Le Père Jacques échappe à ces sévices car il force le respect de Korf.

Le 6 mars 1944, nos trois Avonnais partent pour le camp de transit de Compiègne. Ils ne se quittent pas, et partagent le même baraquement. Le Père Jacques, toujours présent, organise des causeries lors desquelles il soutient le moral de ceux qui commencent à le perdre. Les auditeurs, de plus en plus nombreux, boivent les paroles de cet homme de foi qui sait s'adresser à tous, y compris aux athées et

aux communistes. Les dirigeants du camp s'inquiètent de l'influence du prêtre qui maintient chez ses compagnons la flamme de la résistance. Jugé dangereux, il sera envoyé le 28 mars 1944 au camp de redressement de Sarrebruck. À dater de ce jour, mon père ne reverra plus cet homme auquel il est lié d'une indéfectible amitié.

Mon père quitte Compiègne le 6 avril 1944, par le convoi qui dirige les prisonniers en Autriche, au camp de Mauthausen, camp d'extermination par le travail. Le Père Jacques, lui, quitte Sarrebruck le 21 avril 1944, pour Mauthausen également. Mais ils ne s'y croisent pas car ils ne sont pas dans le même Kommando.

Monsieur Canus meurt, le premier, à Hartheim le 18 août 1944, mon père à Melk le 2 août 1944. Le Père Jacques, déporté à Gusen, meurt le 2 juin 1945 après la libération du camp, à Linz.

Outre le Père Jacques, cinq membres de la municipalité avonnaise ont péri en déportation : le maire, Rémy Dumoncel, ses deux adjoints, M. Etienne Chalut-Natal et M. Aristide Roux, M. Lucien Canus et mon père Paul Mathéry.

En ce 70ème anniversaire de l'arrestation du Père Jacques et de mon père, nous pensons profondément à eux, qui sont morts pour l'honneur de la France et de la dignité humaine.



© Anne COLIN

Hommage de Michel Lugassy Harel, Représentant de l'Etat d'Israël

Monseigneur Nahmias,
Monsieur le Préfet,
Chers amis du Couvent des Carmes,
Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

כל המציל נפש אחת כאילו הציל עולם מלא

« Quiconque sauve une âme sauve l'univers tout entier »

ואהבת לרעך כמוך

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »

Ces préceptes tirés du Talmud et de la Torah ne sont pas restés de vaines paroles pour le père Jacques.

C'est avec une émotion particulière que je suis aujourd'hui parmi vous en qualité de représentant de l'Etat d'Israël pour honorer la mémoire de l'homme exceptionnel qu'il était.

Décoré par Israël de la médaille des Justes parmi les Nations en 1985, le Père Jacques demeure une figure emblématique de la Résistance, du courage, de la bravoure, de l'homme de foi par excellence.

Son courage, sa détermination, sa tragique destinée nous montre combien il donna de sa vie aux autres jusqu'au sacrifice de la propre sienne.

70 ans plus tard, le Père Jacques reste le symbole d'une humanité hors du commun et ce, à une période où le mot « humanité » avait perdu tout son sens.

N'écoutant que son cœur, le Père Jacques accueillit et cacha des enfants juifs à qui il donna de faux noms.



© Anne COLIN

Nous sommes fiers aujourd'hui d'honorer sa mémoire, ses actes héroïques, sa noblesse de cœur, son don de soi. Puissent sa grandeur d'âme et sa résistance spirituelle servir de modèle aux jeunes générations en mal d'être et en quête d'identité.

Mesdames, Messieurs,
Le peuple juif n'oublie pas. Pour les 6 millions de morts sans sépulture, pour l'honneur des Justes parmi les Nations et aussi pour préserver notre avenir, il nous incombe de perpétuer et d'entretenir le souvenir de cette tragédie.

On ne bâtit rien sur l'oubli ou le mensonge.

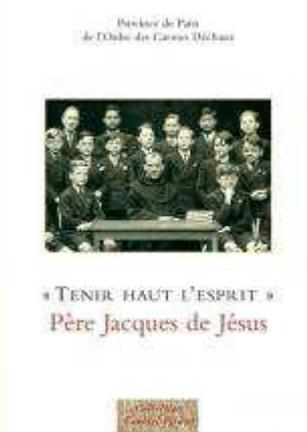
C'est pourquoi, chers amis, rien ne doit jamais nous écarter de notre devoir de mémoire et de vérité.

Nous rendons aujourd'hui un vibrant hommage à cet humble mais si glorieux homme que fut Père Jacques !
Que son âme repose en paix !



© Anne COLIN

Pour mieux connaître le Père Jacques...



"Tenir haut l'esprit" – Père Jacques de Jésus

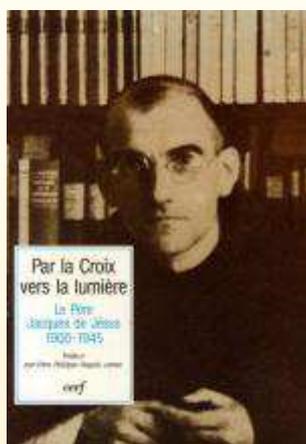
Auteur : Province de Paris de l'Ordre des Carmes Déchaux

Éditeur : Éditions du Carmel

Format : 14x21

Au fil des pages de cet ouvrage collectif, nous découvrons les multiples et complémentaires facettes de cette riche personnalité : éducateur, apôtre, prêtre, orant, témoin, martyr, contemplatif... Nous pouvons nous mettre à son école pour « tenir haut l'esprit ».

► Disponible au Couvent d'Avon et aux éditions du Carmel (<http://www.editionsducarmel.fr>)



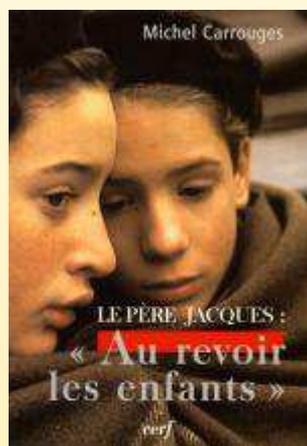
Par la Croix vers la lumière Le Père Jacques de Jésus (1900-1945)

Auteur : collectif

Éditeur : Cerf

Format : 13.5x19.5

► Disponible au Couvent d'Avon et aux éditions du Carmel (<http://www.editionsducarmel.fr>)



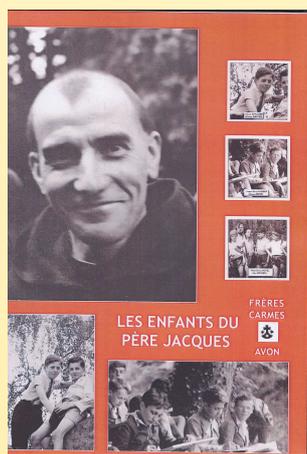
Le père Jacques : "Au revoir les enfants"

Auteur : Carrouges Michel

Éditeur : Cerf

Format : 13.5x19.5

► Disponible au Couvent d'Avon et aux éditions du Carmel (<http://www.editionsducarmel.fr>)



Les enfants du Père Jacques

Auteur : documentaire vidéo de Michel Fresnel et Annie-Claude Elkaïm

Éditeur : Frère Carmes

Durée : 52 minutes

► Disponible au Couvent d'Avon

In memoriam

Henri BOUSSEL est décédé dans la nuit du 18 au 19 janvier 2014 dans sa 98^e année ! Il fut pendant tout une année le compagnon le plus proche du Père Jacques au camp de Gusen. Après la Libération, il avait voulu rester auprès de lui à Linz, le veillant dans ses derniers jours, plutôt que de rentrer immédiatement en France. Depuis le 22 mai 2012, il était résident à l'Institut des Invalides et c'est à ce titre qu'il eut droit à des obsèques militaires à St-Louis des Invalides le 22 janvier. Il a rejoint celui dont la rencontre l'avait marqué pour le restant de sa longue vie.

Il avait l'habitude de dire cette prière au camp de Gusen : « *Sainte Vierge, ma mère et ma patronne, je me mets sous votre protection et je me jette avec confiance dans le sein de votre miséricorde. Soyez, ô Mère de bonté : mon refuge dans mon besoin, ma consolation dans ma peine et mon avocate auprès de votre adorable Fils.* »

Jean-Dominique BERNARD-BACOT est décédé le 10 février 2014. Ancien élève du Petit Collège, il était, comme beaucoup d'autres, fortement marqué par la dimension spirituelle de l'éducation donnée par le Père Jacques. Il avait donné, à ce propos, un témoignage sur les *lectures spirituelles*, très appréciées des élèves, dans la revue *Carmel* (n° 110, Décembre 2003, pp. 61-62). Ce témoignage a été lu lors de ses obsèques à l'église St-Paul St-Louis à Paris le 13 février dernier.

Jean-Baptiste NOBILET est décédé dans la soirée du 13 février 2014. Arrivé le même mois que le Père Jacques au camp de Gusen, en mai 1944, tous deux se sont rencontrés un dimanche sur la place d'appel, quand les déportés ne travaillaient pas. L'ancien directeur du Petit Collège avait la joie de lui parler comme il l'aurait fait à ses grands élèves, dont il avait l'âge, cherchant à lui communiquer des nourritures culturelles pour l'aider à « tenir » dans l'enfer du camp. Il avait été arrêté, pour fait de résistance, avec sept autres personnes dont son père, son oncle et son frère aîné, le 28 novembre 1943. Il fut le seul à revenir dans sa Bretagne natale. Son fils Marc lui a rendu un très beau témoignage lors de ses obsèques à Tinténiac, témoignage qui commençait par les célèbres vers de Rimbaud : « *On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans...* »

Prions pour ces trois personnes qui ont connu et aimé le Père Jacques, dans des contextes bien différents. Nous adressons nos condoléances et notre amitié à leurs familles et amis.

Le Comité a pour but d'étudier et de faire connaître par tous les moyens, la vie et le rayonnement de Lucien Bunel, en religion le « Père Jacques de Jésus » (1900-1945) et de promouvoir sa cause de canonisation.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous rejoindre en devenant membre de l'Association. Cela peut se réaliser selon deux modalités :

- ✓ **Membre bienfaiteur** : pour cela, vous pouvez verser un droit d'entrée de 175 €, et chaque année le montant de la cotisation.
- ✓ **Membre actif** : en versant annuellement le montant de la cotisation.

Pour l'année, le montant de la cotisation est de 25 €

**Comité Père Jacques
de Jésus**
1, rue Père Jacques
77200 Avon



⇒ Je souhaite soutenir et adhérer au

Comité Père Jacques de Jésus

Je verse ma cotisation annuelle par chèque bancaire à l'ordre de l'Association « *Comité Père Jacques* » :

Membre bienfaiteur	<input type="checkbox"/>	175 €
Membre actif	<input type="checkbox"/>	25 €

Mes coordonnées :

Prénom / Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____@_____